

CONVOCATION ASSEMBLEE GENERALE JEUDI 15 AVRIL 2021

Chers adhérents,

Malgré les restrictions sanitaires qui nous empêchent de nous retrouver physiquement, il est important de maintenir le lien, de vous présenter le bilan moral et financier de la saison passée et envisager l'avenir du foyer rural. Nous avons donc décidé de réaliser l'assemblée générale en visioconférence le jeudi 15 avril 2021 à 21h.

Comment participer ?

Nous enverrons à chaque adhérent par mail :

- un lien pour se connecter à l'assemblée générale
- un second lien pour accéder au formulaire de vote en ligne

Que voterons-nous ?

- Le rapport moral de la saison 2019-2020
- Le bilan financier 2019-2020
- Le budget prévisionnel 2020-2021
- Les membres du prochain conseil d'administration

Rapport moral, bilan financier, budget prévisionnel ainsi que la liste des candidats au conseil d'administration vous parviendront par mail quelques jours avant l'ouverture du vote. Si vous souhaitez vous impliquer dans la vie du foyer rural et partager cette belle aventure envoyez-nous votre candidature (foyer-rural-pompertuzat@gmail.com) au moins 8 jours avant la date de l'assemblée générale.

Comment se déroulera le vote en ligne ?

Compte tenu de la crise sanitaire, le vote ne sera pas réalisé en présentiel le jour de l'AG mais se fera par voie électronique du 13 au 15 avril 23 heures.

Nous vous proposons de voter par le biais d'un logiciel garantissant la confidentialité du scrutin.

Vous, adhérent électeur, serez identifié par une clé unique transmise par courriel. Cette transmission ne pourra être effective que si vous avez correctement fourni une adresse email lors de votre adhésion.

Ce lien sera donc actif du 13 au 15 avril 23h

Nous utiliserons le logiciel *limesurvey* garantissant anonymat et un maximum de confidentialité. Ce logiciel, sécurisé, ne permet qu'un vote par lien reçu.

NB : Certains d'entre vous recevront plusieurs mails avec une clé de vote différente si vous êtes plusieurs sur une même adresse. Une adresse mail peut en effet correspondre à plusieurs clés de vote dans le cas d'un couple ou d'une famille.

Pour rappel les enfants de moins de 16 ans sont représentés par leurs parents (mail référent transmis lors de l'inscription).

Les résultats seront disponibles le 18 avril sur le site web du foyer rural.

Cette assemblée générale est un moment important dans la vie de notre foyer d'autant plus en cette période, nous vous attendons nombreux !

Bien à vous,

Cécile Pouzet

(présidente pour le FR de Pompertuzat)